



DÔM FINANCE

# DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP

**rapport**  
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 29.12.2023

# ■ sommaire

<b>informations concernant les placements et la gestion</b> .....	<b>3</b>
<b>rapport d'activité</b> .....	<b>8</b>
<b>rapport du commissaire aux comptes</b> .....	<b>13</b>
<b>comptes annuels</b> .....	<b>17</b>
<i>bilan</i> .....	18
<i>actif</i> .....	18
<i>passif</i> .....	19
<i>hors-bilan</i> .....	20
<i>compte de résultat</i> .....	21
<i>annexes</i> .....	22
<i>règles &amp; méthodes comptables</i> .....	22
<i>évolution actif net</i> .....	25
<i>compléments d'information</i> .....	26
<b>inventaire</b> .....	<b>33</b>

<b>Commercialisateur</b>	DÔM FINANCE
<b>Société de gestion</b>	DÔM FINANCE 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017 PARIS
<b>Dépositaire et conservateur</b>	SOCIETE GENERALE Société Générale 75886 - Paris Cedex 18
<b>Commissaire aux comptes</b>	DELOITTE & ASSOCIÉS 185, avenue Charles de Gaulle 92200 - Neuilly sur Seine Représenté par Virginie GAITTE.

# Informations concernant les placements et la gestion

## Classification

Actions Internationales.

## Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Le Fonds commun de placement est un Fonds commun de placement de capitalisation.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

## Objectif de gestion

L'objectif de DÔM SELECTION ACTION MIDCAP est de rechercher à surperformer l'indice de référence le Dow Jones Euro Stoxx 50 en prenant en compte la durabilité.

## Indicateur de référence

### Indice DOW JONES EURO STOXX 50.

L'univers d'investissement du FIA, n'est pas totalement comparable aux indices existants. Toutefois à titre d'information, la performance du FIA pourra être comparée à postériori à celle de l'indice DOW JONES EURO STOXX 50, cours de clôture : Indice de référence homogène des grandes valeurs européennes. Il est composé de 50 valeurs sélectionnées parmi 16 pays de la zone Euro et s'entend dividendes nets réinvestis.

*Pour info, calculé par STOXX, l'indice DOW JONES EURO STOXX 50 (exprimé en euros, coupons nets réinvestis) représente les principales valeurs de la zone Euro. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site <http://www.stoxx.com>. A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, STOXX n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.*

L'indice est consultable sur les bases de données financières sous le code ISIN EU0009658145.

## Stratégie d'investissement

Le fonds DÔM SELECTION ACTION MIDCAP a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions internationales.

La sélection des titres suit une démarche de sélection valeur par valeur essentiellement basée sur l'analyse fondamentale de sociétés.

En fonction des anticipations macros et micros économiques du gérant et en tenant compte des souscriptions et des rachats, le fonds est investi au minimum à 75% en actions des pays de la Communauté européenne éligibles au PEA et sera exposé en permanence entre 60% et 100% en actions de sociétés de la Communauté européenne, de toutes tailles de capitalisation, sans contrainte d'allocation par secteur d'activité ou par zone géographique. L'exposition aux actions des pays émergents est autorisée jusqu'à 10 % de l'actif, l'exposition aux actions hors zone euro pourra atteindre 35 %, avec ou sans couverture du risque de change. Par ailleurs, la recherche de la performance peut entraîner des investissements sur des marchés étroits donc peu liquides tel que les small caps.

## **Le Fonds est éligible au PEA (plan d'épargne en actions).**

En fonction des risques et anticipations des marchés, des prévisions d'évolution du solde des souscriptions et rachats de parts, le fonds peut investir jusqu'à 25% maximum de son actif en produits de taux : obligations, (convertibles lorsqu'elles offrent un rendement actuariel proche des rendements obligataires pour une même maturité par le même émetteur ou émetteur comparable) ou non convertibles, françaises ou étrangères des pays de la Communauté européenne, et en titres monétaires dans le cas où la tendance des marchés financiers serait dégradée et où le gérant souhaiterait protéger les actifs du fonds.

La sélection des valeurs dépend exclusivement de l'analyse de la société sous-jacente, aucune limite basse de notation par les « agences de rating » n'étant fixée. Le fonds pourra via les OPCVM et/ou FIA dans lesquels il investit, être exposé à plus de 10% aux titres dits spéculatifs, sans répartition préférentielle entre dette privée ou publique La durée moyenne sera comprise entre 0 et 7 ans.

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européens conformes à la Directive, de classifications « actions », « obligations » ou « monétaire », tant pour réaliser l'objectif de gestion que pour gérer la trésorerie, gérés par la société de gestion ou des entités externes. La sélection des OPCVM et/ou FIA sera réalisée de manière discrétionnaire et en fonction principalement de l'antériorité du produit sélectionné et du gérant dans la catégorie du produit, de la qualité de la société de gestion, de l'optimisation du couple performance/volatilité et de la régularité des performances.

Les marchés dérivés européens seront utilisés uniquement dans un but de couverture du risque action, taux et change. L'engagement du fonds issu de ces investissements sera effectué dans la limite d'une fois l'actif.

Le gérant aura recours aux titres intégrant des dérivés dans un but de couverture du risque action et dans une limite de 10% de l'actif du fonds, le risque action demeurant dans la limite de 100% de l'actif net. Le gérant aura également recours à des opérations d'emprunts d'espèces dans le cas où un solde débiteur apparaîtrait.

## **Actifs (hors dérivés intégrés)**

### **1. Actions**

Le fonds est investi au minimum à 75% en actions des pays de la Communauté européenne et en permanence exposé entre 60% et 100% sur le marché des actions des pays de la Communauté européenne. Les sociétés sont sélectionnées sans discrimination de secteurs et de capitalisations. L'exposition aux actions des pays émergents est autorisée jusqu'à 10 % de l'actif, l'exposition aux actions hors zone euro pourra atteindre 35 %.

La recherche de la performance peut entraîner des investissements sur des marchés étroits donc peu liquides tels que les small caps.

### **2. Titres de créances et instruments du marché monétaire**

En fonction des risques et des anticipations des marchés, des prévisions d'évolution du solde des souscriptions et rachats de part, le fonds peut investir jusqu'à 25% en produits de taux : obligations, (convertibles lorsqu'elles offrent un rendement actuariel proche des rendements obligataires pour une même maturité par le même émetteur ou émetteur comparable) ou non convertibles, françaises ou étrangères des pays de la Communauté européenne, et en titres monétaires pour réaliser l'objectif de gestion ou gérer la trésorerie dans le cas où la tendance des marchés financiers serait dégradée et où le gérant souhaiterait protéger les actifs du fonds. La sélection des valeurs dépend exclusivement de l'analyse de la société sous-jacente. Le fonds pourra via les OPCVM et/ou FIA dans lesquels il investit être exposé à plus de 10% aux titres dits spéculatifs aucune limite basse de notation par les « agences de rating » n'étant fixée, ni répartition préférentielle entre dette privée ou publique. La durée moyenne sera comprise entre 0 et 7 ans.

### **3. Parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA**

Le fonds pourra investir au maximum 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA de droit français ou européens conformes à la Directive, de classifications « actions », « obligations » ou « monétaire », tant pour réaliser l'objectif de gestion que pour gérer la trésorerie, gérés par la société de gestion ou des entités externes.

### **4. Instruments Financiers dérivés**

#### **a) Nature des marchés d'intervention**

- Marchés à terme réglementés allemand : EUREX FUTUR sur EURO STOXX 50.

#### **b) Risques sur lesquels le gérant peut intervenir**

- Actions, en cas d'anticipations défavorables du marché actions ;
- Change ;
- Taux.

#### **c) Nature des interventions**

- Couverture des risques action, change et taux ;

Les devises concernées seront le dollar, le franc suisse, la livre sterling et le yen.

Des positions sur des devises mineures sont envisagées au travers d'OPCVM et/ou FIA, sans qu'il y ait de couverture pour ce type de placement en OPCVM et/ou FIA.

Il n'y aura pas de couverture systématique du risque de change. En effet, pour les devises hors communauté européenne (yen, dollar) le risque de change sera limité au 10% réglementaire et pour les devises européennes hors zone euro (livre sterling, franc suisse), il sera de 35%.

### d) Nature des instruments utilisés

- Vente de contrats de futures sur EUREX EURO STOXX 50 ;
- Warrants.

### e) Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

Dans le but de réaliser son objectif de gestion, le fonds pourra intervenir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés des pays de la Communauté européenne uniquement dans un but de couverture. Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du fonds. L'exposition globale du fonds au risque action demeure en tout état de cause inférieure à 100% de l'actif net.

## **5. Titres intégrant des dérivés**

### a) Risques sur lesquels le gérant désire intervenir et nature des interventions

Risque actions.

### b) Nature des interventions

Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture au risque actions.

### c) Nature des instruments utilisés

Le gérant peut investir dans des obligations convertibles et assimilées, dans des warrants.

La sélection des obligations convertibles s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.

### d) Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion

le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés, dont des obligations convertibles, dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

## **6. Dépôts**

Néant.

## **7. Liquidité**

La gestion des liquidités est faite à titre accessoire.

## **8. Emprunts d'espèces**

Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif du fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

## **9. Acquisition et cession temporaire de titres**

Néant.

## **Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le profil de risque du FIA est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.

Les risques auxquels s'expose le porteur au travers du FIA sont les suivants :

### **Risque de perte en capital**

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'OPCVM ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué intégralement.

### **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative du fonds pourrait baisser.

### **Risque de marché actions**

Les marchés actions peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale, et des résultats des entreprises. En cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

### **Risque de liquidité**

Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs.

### **Risque lié à l'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations**

Le Fonds pouvant être exposé, aux petites et moyennes valeurs de capitalisation qui sont, en général, plus volatiles que les grosses capitalisations, la valeur liquidative du fonds pourra avoir les mêmes comportements. Sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

### **Risque lié aux investissements en titres de pays émergents**

Le fonds pouvant être exposé, jusqu'à 10% maximum de son actif aux marchés actions de pays émergents, l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés ci-dessus peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La valeur liquidative peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

### **Risque de taux**

Le fonds peut investir dans des produits de taux dans la limite de 25% de l'actif. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser.

### **Risque de crédit**

Le fonds peut investir dans des produits de taux dans la limite de 25% de l'actif. En cas de dégradation de la qualité de signature d'un émetteur, il peut y avoir une baisse de valeur des actifs voire une impossibilité pour l'émetteur de faire face à ses engagements. Cela pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative. Ce risque sera d'autant plus important que le fonds pourra investir dans des titres dits spéculatifs.

### **Risque lié à la détention d'obligations convertibles**

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix de l'instrument dérivé intégré dans l'OC. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la VL du FIA.

### **Risque de change**

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Les fluctuations de ces monnaies par rapport à l'euro peuvent avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments. La baisse des cours de ces devises par rapport à l'euro correspond au risque de change. Le risque de change est proportionnel à la partie de l'actif investie en valeurs mobilières hors zone euro et hors pays émergents (soit au maximum 35% de l'actif) et sera limité à 10% de l'actif sur les valeurs des pays émergents.

### **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type**

Part : tous souscripteurs.

**Le FIA peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.**

### **Profil type de l'investisseur**

Le fonds convient à des investisseurs institutionnels ou personnes physiques souhaitant placer une part de leurs actifs dans un portefeuille diversifié d'actions européennes dans une perspective d'investissement à long terme.

Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie ou de capitalisation et s'adresse à des souscripteurs qui recherchent un placement diversifié en produits de taux, et actions, en acceptant un risque de fluctuation de la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce FIA dépend de la situation personnelle de chaque investisseur; pour le déterminer, il s'agit de tenir compte de son patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée de placement mais également du souhait de prendre des risques ou de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé de diversifier suffisamment tous ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul FIA.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

### **Indications sur le régime fiscal**

- Le Fonds commun de placement peut servir de support à des contrats d'assurance vie et de capitalisation ;
- Le Fonds commun de placement n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés ;
- Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et des liquidités détenues dans le Fonds commun de placement ;
- Le régime fiscal applicable aux plus ou moins-values réalisées par le Fonds commun de placement dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction des Fonds. Si l'investisseur n'est pas sûr de

- sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller ou à un professionnel ;
- Les retenues à la source sont à la charge du Fonds commun de placement ;
- Le Fonds n'opte pas pour la TVA.

***Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

- *La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion.*
- *Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Dôm Finance - Service commercial - 40, rue Laffitte - 75009 Paris. Tél : 01.45.08.77.50.*
- *Date d'agrément par l'AMF : 13 décembre 2005.*
- *Date de création du Fonds : 30 décembre 2005.*

# rapport d'activité

## Rapport de Gestion Annuel 2023– DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP

### 1/ Politique de gestion

#### a. L'année 2023 : le recul de l'inflation et la résilience de l'économie face au choc monétaire tirent les marchés à la hausse

Après une année 2022 au cours de laquelle les marchés d'actions confrontés à une envolée de l'inflation et une brutale remontée des taux d'intérêt ont connu un repli général, l'année 2023 a été celle d'un fort rebond des indices, rebond alimenté par le recul de l'inflation, la résilience de l'économie en particulier aux USA et par la perspective de la fin du cycle de resserrement monétaire malgré les nouvelles hausses opérées par les principales banques centrales. Ainsi, le scénario rose d'un atterrissage en douceur de l'économie mondiale avec une croissance seulement ralentie (3.4% en 2022, 2.4% en 2023) mais pas de récession, un marché de l'emploi toujours robuste, un rythme d'inflation globalement divisé par 2 permettant aux banques centrales de freiner (100 points de hausse de ses taux directeurs pour la FED contre 425 en 2022) puis stopper leur politique de remontée des taux, des résultats d'entreprises solide, ce scénario s'est trouvé largement confirmé et a porté les indices actions à leurs plus hauts historiques.

Pour autant, la trajectoire des indicateurs macroéconomiques majeurs a été loin d'être rectiligne et celle des marchés accidentés. Le mois de décembre 2022 avait été très négatif pour les marchés actions et obligations emportés par les propos très agressifs du patron de la FED, déterminé à poursuivre en 2023 une politique monétaire restrictive, janvier commençait au contraire tambour battant : à la faveur d'un nouveau repli de l'inflation aux USA, de prévisions rassurantes sur la capacité de l'économie mondiale d'éviter la récession et grâce à des annonces des sociétés jugées positives, les indices actions réalisaient un mois record (+9.75% pour l'eurostoxx50) tandis que les taux se détendaient nettement.

Les marchés d'actions poursuivaient leur progression en février grâce à de bons résultats d'entreprises, et ce, en dépit d'un retournement des marchés obligataires consécutif au coup d'arrêt dans la baisse tendancielle du rythme d'inflation. Ils résistaient même en mars à une sérieuse crise bancaire qui voyait la faillite de la banque californienne SVB reprise par les autorités de cet état et le sauvetage du crédit suisse par son rival UBS.

Il fallait attendre le mois de mai pour voir l'arrêt de cette séquence haussière de grande ampleur quand les investisseurs commencèrent à s'inquiéter du niveau de valorisation atteint par les marchés au regard des perspectives macroéconomiques marquées notamment par une dégradation de l'activité manufacturière.

A mesure que les craintes de récession s'estompaient grâce à la bonne tenue de l'activité dans les services et la solidité des marchés de l'emploi, et que les profits des entreprises se montraient globalement résistants, les marchés actions dans la seconde partie de l'année se sont de plus en plus corrélés aux marchés de taux pour le meilleur et pour le pire.

Pour le pire d'abord quand du mois d'août au mois d'octobre une série d'évènements, perte du triple A pour la dette souveraine américaine dégradée par Fitch, poursuite du resserrement monétaire (+25bps par la FED, +50 pour la BCE), maintien d'un taux d'inflation sous-jacente toujours élevé avec l'absence d'inflexion dans les services, rebond des tensions sur l'emploi américain, a entraîné une chute conjointe des actions et des obligations, chute supérieure à 10% pour les actions européennes.

Pour le meilleur ensuite quand début novembre la FED laissait entendre que ses membres étaient satisfaits du niveau atteint par les taux directeurs, donnant enfin le signal tant attendu de la fin des hausses et le point de départ d'une spectaculaire envolée des marchés. En 2 mois, les taux souverains 10 ans se détendaient de près de 100 bps et les marchés actions s'adjugeaient plus de 10% portant les gains annuels à +19% pour l'Eurostoxx50.

#### b. Stratégie d'investissement

Le Fonds DÔM Sélection Action Midcap affiche au 29 décembre 2023 une valeur liquidative de 113.55 à comparer à une valeur liquidative de 107.66 au 31 décembre 2022, représentant une performance annuelle de 5.47%.

La gestion du fonds a été profondément modifiée à compter du deuxième trimestre de l'année, à la suite de l'arrivée d'un nouveau gérant.

Les modifications principales ont porté sur une redéfinition de la stratégie d'investissement, permettant d'offrir aux investisseurs une performance plus en adéquation avec la classe d'actifs des petites et moyennes capitalisations.

Ainsi, le portefeuille a été méthodiquement remanié avec :

- Dans un premier temps, la cession de valeurs ne correspondant pas à l'univers d'investissement des petites et moyennes sociétés (cession de micro-capitalisations, ou à l'inverse, de valeurs étant des grandes capitalisations) ;

- Ajout de valeurs supplémentaires pour tirer profit à terme de l'intérêt de la diversification compte tenu du risque inhérent à la classe d'actif. Ainsi, le fonds a quasi doublé le nombre de lignes le constituant, passant d'une trentaine de valeurs à plus d'une cinquantaine.

La deuxième partie de l'année a été consacrée à l'adoption d'un nouvel indice de référence, plus cohérent avec le nom du fonds ainsi que sa stratégie d'investissement. C'est ainsi qu'à fin septembre, nous avons adopté comme indice de référence le STOXX Midcap Europe ex-UK (indice précédent : EuroStoxx 50).

Nous avons par ailleurs commencé à intégrer progressivement dans notre processus d'investissement les dimensions liées aux caractéristiques des investissements socialement responsables via la prise en compte de données « ESG » (dimensions Environnement, Social, Gouvernance).

Au 31 décembre 2023, les caractéristiques principales du fonds DÔM Sélection Action Midcap sont les suivantes :

Actif net : 19 585 616 euros

Répartition des investissements par taille de capitalisations boursières :

- Capitalisations inférieures à 1 milliard d'euros : 26%
- Capitalisations entre 1 milliard et 10 milliards d'euros : 64%
- Capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros : 10%

Répartition géographique des investissements : France (35%), Italie (16%), Allemagne (13%), Belgique (11%), Espagne (9%), Autriche (4%), Norvège (3%), autres (9%)

Au cours de cette année nous n'avons pas couvert les positions du Fonds libellés dans les autres devises que l'Euro.

La politique gestion du change reste donc toujours inactive dans le fonds.

Répartition sectorielle des investissements :

- Industrie : 24%
- Technologie : 17%
- Communications : 13%
- Santé : 10%
- Matériaux : 9%
- Services : 8%
- Consommation discrétionnaire : 8%
- Autres : 11%

Au cours de l'année 2023, le Fonds Sélection Action Midcap n'a pas eu de participation dans des fonds externes.

Conformément à l'article L. 214-8 du Code Monétaire et Financier, un document intitulé « Composition de l'actif » est communiqué à tout porteur de part du FCP, qui en fait la demande, dans un délai de huit semaines à compter de la fin de chaque semestre de l'exercice. Cette demande est à adresser auprès du Département Marketing de DÔM Finance.

### **c. Perspectives 2024 ; les marges d'appréciation se réduisent**

Après une fin d'année 2023 marquée par l'euphorie des marchés actions et obligations, l'année 2024 se présente sous le signe de nombreuses incertitudes, macro et micro économiques, mais aussi géopolitiques. L'impression générale est que les marchés ont déjà intégré dans les cours un scénario très optimiste, celui de la poursuite de la désinflation à un rythme permettant aux banques centrales d'abaisser rapidement (dès la fin du premier trimestre) et fortement (jusqu'à 150 bps de baisse dans les scénarios les plus favorables) leurs taux directeurs, avec dans le même temps une croissance certes ralentie mais suffisamment forte pour assurer un maintien des marges des entreprises et une progression de leurs résultats anticipée par les analystes à +12% aux USA et +4% en zone euro.

Or, ce scénario est sujet à questions.

La plus évidente concerne la nécessité pour les banques centrales et en particulier pour la première d'entre elle, la FED, de baisser agressivement les taux alors que l'économie américaine croît à un rythme soutenu, que le taux de chômage (3.7% en décembre) est proche de ses plus bas historiques et que la consommation reste robuste, les ventes au détail ayant même connu une accélération en fin d'année.

Dès lors, la Réserve fédérale américaine et les marchés financiers dressent deux scénarios différents sur la trajectoire des taux d'intérêt pour cette année. La Fed projette pour le moment trois baisses tandis que les traders en voient près du double. Le patron de la Fed d'Atlanta, Raphael Bostic, rappelant son « penchant naturel » pour une politique stricte, va encore plus loin et déclare envisager seulement deux baisses de taux cette année avec un premier mouvement au troisième trimestre. Même son de cloche en Europe où l'hypothèse d'une baisse des taux rapide est balayée par Christine Lagarde pour qui elle n'est pas envisagée avant l'été, et plus encore par l'aile dure des membres de la BCE qui à l'instar du gouverneur de la Banque d'Autriche considère qu'Il n'est pas impossible que la BCE s'abstienne d'abaisser ses taux cette année, tandis que le gouverneur de la Bundesbank déclare « prématurées » les discussions sur une éventuelle détente monétaire.

Dans la résolution de ce débat, les chiffres d'inflation tiennent un rôle clé. Or, l'inflation globale a connu en fin d'année un épisode de rebond aussi bien aux USA qu'en zone euro sous l'influence notamment de la hausse des prix de l'énergie, épisode qui rappelle que le chemin de la désinflation n'est pas une ligne droite mais une route accidentée. Plus grave, l'inflation core reste des 2 côtés de l'Atlantique sur un palier de 4% dont elle a du mal à décrocher (on parle d'inflation collante) sous l'effet notamment de hausse des salaires qui ne ralentit pas et de prix des loyers toujours très élevés.

La situation est d'autant plus préoccupante que les tensions géopolitiques risquent d'aggraver la situation. Si la guerre entre Israël et le Hamas n'a pas provoqué d'embrasement général de la région, elle a néanmoins entraîné une recrudescence des attaques menées par les rebelles yéménites Houthis liés à l'Iran, contre plusieurs navires marchands dans la mer rouge, provoquant l'augmentation sensible des coûts du fret et la réapparition de tensions sur la chaîne d'approvisionnement.

A ce danger inflationniste répond un autre risque, celui que les hausses massives des taux opérées par les banques centrales (de l'ordre de 450 à 500 points de base) ne finissent par casser la croissance. Pour de nombreux économistes, la période exceptionnelle de taux négatifs et la masse énorme de liquidités injectée dans le système financier, notamment dans la période Covid, ont simplement différé les effets de ces hausses de taux, effets qui vont désormais se faire sentir avec acuité sur l'activité économique.

Dans ce contexte marqué à la fois par une hausse des coûts d'approvisionnement et un ralentissement de la demande, les marges des entreprises seraient sous pression et les anticipations de croissance des profits sujettes à caution.

Recalage des anticipations sur l'évolution des taux d'intérêt, repricing des risques géopolitiques, risques sur les profits des entreprises, se dirige-t-on vers une année difficile pour les marchés ?

En fait, l'essentiel des difficultés semble se concentrer sur les premiers mois de l'année : le réajustement récent des taux a d'ores et déjà corrigé en grande partie l'excès d'optimisme de la fin 2023. Les risques géopolitiques devraient s'amenuiser au fil du temps et la croissance rebondir en zone euro à mesure que le mouvement de désinflation actuellement contrarié reprendra, libérant des gains de pouvoir d'achat pour les ménages. Et, les effets de base négatifs pour la comparaison des résultats des entreprises, par exemple dans le secteur du Luxe, ne perdureront pas au-delà du premier trimestre.

Surtout, les banques centrales ont dans les 18 derniers mois reconstitués des marges de manœuvre très importantes qui leur permettent de piloter plus facilement l'activité économique. Elles ont en particulier retrouvé leur capacité à baisser fortement leurs taux directeurs si la détérioration de l'activité le rendait nécessaire, et cela constitue une assurance essentielle pour les marchés en réduisant fortement la probabilité d'un scénario noir.

### 2/ Performances du fonds

Le fonds a comme indice de référence le Dow Jones Euro Stoxx 50 DR.

A partir de fin Septembre, nouvelle indice de référence le STOXX Midcap Europe ex-UK.

	Fonds	Indice	Différence
2023	5,47%	22,79%	-17,32%
Création	13,55%	110,24%	-96,69%
Annualisé	0,71%	4,21%	-3,50%

*Les performances passées ne préjugent pas les performances futures de l'OPCVM et ne sont pas constantes dans le temps.*

### 3/ Les principaux mouvements sur l'année

A l'achat :

FR0000124141	VEOLIA ENV. (XPAR) (25) (XPAR) (25)	10000	286 089,00 €
FR0000051807	Teleperformance (XPAR) (25)	2700	320 971,14 €
BE0003470755	Solvay (XBRU) (6) (XBRU) (25)	3000	327 558,30 €
IT0001029492	SAES Getters N (MTAA) (6921)	10000	337 074,00 €
NO0010844038	Adevinta Rg (XOSL) (48)	40000	4 171 308,00 NOK

A la vente :

DE000A3E00M1	IONOS Gr N (XETR) (44)	21000	294 959,70 €
FR0004110310	ESI Group (XPAR) (25)	1950	300 300,00 €
FR0000039109	Seche Environ. (XPAR) (25)	2900	322 692,28 €
DE000A1PHFF7	Hugo Boss N (XETR) (44)	5000	323 027,24 €
SE0007640156	Scandic Hotels Rg (XSTO) (53)	93000	3 334 031,40 SEK

### 4/ Actifs éligibles au PEA :

La proportion d'investissement des actifs en titres ou droits éligibles au PEA au 29/12/2023 est de 89.87% de l'actif net du fonds.

### 5/ Informations relatives aux instruments financiers du groupe

Les mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres au cours de l'exercice n'ont pas concerné d'instruments financiers détenus en portefeuille émis par la société de gestion ou par les entités de son groupe.

Au 29 décembre 2023, le fonds DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP ne détenait aucun actif dans les OPC émis par la société de gestion.

### 6/ Droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, la politique d'engagement actionnarial, la politique de vote et le rapport rendant compte des conditions dans lesquelles DOM FINANCE a exercé ses droits de vote sont accessibles sur le site de la société de gestion.

### 7/ Procédure de choix des intermédiaires

Une sélection d'intermédiaires est établie par produits traités (actions, taux). Pour chaque intermédiaire, un montant maximum est accordé correspondant au cumul des opérations traitées et dont le dénouement n'est pas encore intervenu (période comprise entre la date d'opération et la date de règlement-livraison). Ce montant maximum est fonction de l'appréciation de la solidité financière de l'établissement (ou de son compensateur) et de la nature des produits traités.

La sélection des intermédiaires s'effectue principalement sur la base des critères suivants :

- Objectif : recherche des meilleures conditions de prix ;
- Critères discriminants : coût et sécurité du règlement / livraison et qualité du traitement back-office ;
- Critères niveau 1 : niveaux des courtages payés aux intermédiaires ; qualité d'exécution ;
- Critères niveau 2 : qualité du service vente ; services spécifiques d'exécution (paniers ...) ; qualité du reporting périodique sur les transactions réalisées. Des critères supplémentaires interviendront en fonction de la classe d'actifs concernée.

Revue périodique par le comité de sélection des intermédiaires de DÔM FINANCE.

Semestriellement, le comité de sélection des intermédiaires passe en revue l'ensemble des intermédiaires.

### 8/ Financement de la Recherche

Dans le cadre de la gestion du Fonds, la société de gestion a eu recours à des prestataires fournissant des services de recherche et d'analyse afin de compléter le travail des gérants et des analystes dans le meilleur intérêt du Fonds. Les frais liés à la recherche financière ont été supportés par DOM FINANCE. Les frais de recherche sont intégrés aux frais d'intermédiation au travers d'un compte de recherche (CSA).

### 9/ Communication des critères Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance (ESG)

Ce Fonds ne prend pas en compte les critères ESG.

### 10/ Règlement SFDR :

Cet OPCVM relève de l'article 6 du règlement SFDR

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

### 11/ Rapport sur les frais d'intermédiation :

DÔM Finance est tenue d'élaborer le présent document intitulé « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » dans la mesure où elle a recours à des services de recherche externe et des services d'exécution d'ordres et que les frais d'intermédiation, versés aux intermédiaires de marché ont représenté pour l'exercice 2023 un montant supérieur à 500 000 .

Ce document précise le cas échéant les frais reversés à des tiers, intermédiaires de marché, lorsqu'ils fournissent le service d'exécution d'ordres et de recherche.

Dans le cadre de sa politique de sélection et d'exécution, DÔM Finance a retenu différents critères d'évaluation pour sélectionner les intermédiaires de marché chargés de l'exécution des ordres et de la recherche. La société de gestion a principalement recours des comptes CSA qui séparent la recherche de l'exécution, et à des intermédiaires qui séparent la recherche de l'exécution.

### 12/ Risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### 13/ Changement intervenu au cours de l'exercice

En date du 29/09/2023, un repositionnement sur le segment des « midcaps » européennes et l'instauration d'un indice de référence le « STOXX Europe ex UK Mid NR ». L'objectif de gestion sera de surperformer cet indice sur la période de détention recommandée ;

La stratégie d'investissement et le profil rendement risque de l'OPC seront modifiés ;

Afin de permettre une commercialisation d'une clientèle institutionnelle, le FCP passera de « FIA » à « OPCVM » ;

Afin de protéger les porteurs dans le cas de rachats importants dans un contexte de marché tendu, un dispositif de modulation des rachats est mis en place par un système de « gates » ;

Une commission de surperformance de cet indice va être instaurée ;

La valorisation de l'OPC va devenir quotidienne.

### 14/ Utilisation d'instruments financiers dérivés

Le FCP Dom Sélection Action Midcap n'intervient pas sur les instruments financiers dérivés.

### 15/ Rémunération

La politique de rémunération est cohérente et promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs du FIA que les gérants gèrent. Un rapport sur la politique de rémunération est disponible auprès de la société de gestion.

DOM FINANCE a un effectif de 27 personnes à fin 2023, dont la rémunération globale brute salarié s'élevait à 3 614 K sur l'année 2023.

La partie variable (primes et gratifications) s'est élevée à un montant global de 524 K sur l'année 2023.

#### Tableau de suivi des rémunérations : Effectif 27 personnes

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables	Nombre de bénéficiaires
Montant total des rémunérations versées pour l'exercice 2023	3 614 K€	524 k€	27

	Preneurs de risques	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque des OPC	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2023 (fixes et variables)	3 043 k€	18	1 884 k€	11

### 16/ Techniques de gestion efficaces du portefeuille

Le FCP n'a pas recours aux techniques de gestion efficaces de portefeuille.

### 17/ Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

### 18/ Situation Guerre en Ukraine

Dans le cadre de la situation russo-ukrainienne, nous n'avons eu aucune exposition aux actifs russes, biélorusses et ukrainiens dans les fonds gérés par Dôm Finance.

# rapport du commissaire aux comptes

**Deloitte.**

Deloitte & Associés  
6 place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
France  
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00  
www.deloitte.fr

Adresse postale :  
TSA 20303  
92030 La Défense Cedex

## DÔM SELECTION ACTION MIDCAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
DÔM FINANCE

39 rue Mstislav Rostropovitch  
75017 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

---

Aux porteurs de parts du FCP DÔM SELECTION ACTION MIDCAP,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif DÔM SELECTION ACTION MIDCAP constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société par actions simplifiée au capital de 2 188 130 €  
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris le-de-france  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles  
S72 028 041 RCS Nanterre  
TVA : FR 02 572 028 041

Une entité du réseau Deloitte



### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

2 | DÔM SELECTION ACTION MIDCAP | Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 29 décembre 2023



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison de la réception tardive de certains éléments indispensables à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 17 mai 2024

Paris La Défense, le 17 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

*Virginie Gaitte*

Virginie GAITTE

# comptes annuels

# BILANactif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>19 035 952,95</b>	<b>4 425 496,20</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	19 035 952,95	4 344 001,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	81 494,59
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	-	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	-	-
<b>Comptes financiers</b>	<b>585 385,21</b>	<b>61 493,49</b>
Liquidités	585 385,21	61 493,49
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>19 621 338,16</b>	<b>4 486 989,69</b>

# BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	18 345 133,86	4 321 405,71
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 186 991,00	176 031,52
• Résultat de l'exercice	53 491,19	-19 102,42
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>19 585 616,05</b>	<b>4 478 334,81</b>
<b>Instruments financiers</b>	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>35 722,11</b>	<b>8 654,88</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	35 722,11	8 654,88
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>19 621 338,16</b>	<b>4 486 989,69</b>

# HORS-bilan

29.12.2023

30.12.2022

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	26 916,17	34,47
• Produits sur actions et valeurs assimilées	350 911,52	99 178,12
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	186,19
<b>Total (I)</b>	<b>377 827,69</b>	<b>99 398,78</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-22,48	-514,95
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-22,48</b>	<b>-514,95</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>377 805,21</b>	<b>98 883,83</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-315 593,53	-115 719,27
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>62 211,68</b>	<b>-16 835,44</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-8 720,49	-2 266,98
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>53 491,19</b>	<b>-19 102,42</b>

## 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

### Règles d'évaluation des actifs

#### Méthode d'évaluation

DÔM Finance se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des OPCVM/FIA.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

#### Valeurs mobilières négociables sur un marché réglementé :

1- Les actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) sont valorisées sur la base des cours de bourse à la clôture en J.

2- Obligations, titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

La société de gestion valorise les obligations et assimilés françaises et étrangères autant que possible sur la base de cours fin de journée, contribués correspondant au « mid BGN » de Bloomberg.

Dans le cas où cette valorisation ne serait pas disponible ou non représentative d'une valeur de marché, elle valorise sur la base du cours fin de journée d'un contributeur alternatif ou d'une bourse cotée, si ce cours est représentatif d'une valeur de marché.

A défaut, les titres sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle. Le taux retenu est celui des émissions de titres équivalents affectés, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Le cours ainsi retenu fait l'objet d'un justificatif annexé à chaque valorisation.

Les titres de créances négociables à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, la surcote / décote est amortie linéairement sur le nombre de jours restants jusqu'à l'échéance. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts ainsi que la surcote / décote sont linéarisés.

#### Titres d'OPCVM/FIA en portefeuille

Les Opvcvm/FIA sont valorisés à la dernière valeur liquidative connue.

#### Les instruments financiers à terme

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à la valeur probable de négociation selon les modèles reconnus de marché.

#### Opérations d'échange (swaps)

Les swaps de taux à plus de trois mois sont valorisés à leur valeur de marché sur la base de courbe de taux selon la méthode d'interpolation du taux à maturité. Lorsque la durée de vie devient inférieure à trois mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de trois mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les opérations à terme sur devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- Les instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### Acquisitions temporaires de titres

- Pensions livrées à l'achat : valorisation contractuelle ;

- Rémérés à l'achat : valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude ;

- Emprunts de titres : valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspon-



Frais facturés au FIA	Assiette	Taux, barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, avocats, distribution)	Actif net Déduction faite des parts ou actions d'OPCVM et/ou FIA	2.392 % TTC maximum
Frais indirects maximum	Actif net	Néant
Commissions de mouvement Société de Gestion : 100% Actions, warrants, obligations	Prélèvement sur chaque transaction	0,598% TTC maximum
Commission de surperformance*	Actif net	Néant

**Barème des commissions de mouvement prélevées :**

Le taux global maximum appliqué sur les transactions est de 0.598% TTC intégralement versé à la société de gestion.

En cas de rachats, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre d'actions rachetées est définitivement acquise à la société de de gestion.

**Devise de comptabilité**

Euro.

**Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Capitalisation intégrale des revenus.



# 2 évolution actif net

Devise	29.12.2023	30.12.2022
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>4 478 334,81</b>	<b>6 567 335,48</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	15 971 401,15	171 595,22
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-1 143 247,65	-641 126,32
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 331 815,93	346 001,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-756 040,33	-145 603,53
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-222 696,41	-25 566,42
Différences de change	23 036,27	33 452,73
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-159 199,40	-1 810 918,32
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	145 531,42	304 730,82
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	304 730,82	2 115 649,14
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	62 211,68	-16 835,44
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>19 585 616,05</b>	<b>4 478 334,81</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	585 385,21
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	585 385,21	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	NOK	CHF	DKK	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	512 225,34	423 355,92	409 763,16	352 657,53
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>			
Opérations de change à terme de devises :			-
Achats à terme de devises			-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises			-
Autres Créances :			-
-			-
-			-
-			-
-			-
-			-
Autres opérations			-
<b>Dettes</b>			<b>35 722,11</b>
Opérations de change à terme de devises :			
Ventes à terme de devises			-
Montant total négocié des Achats à terme de devises			-
Autres Dettes :			
Frais provisionnes			35 722,11
-			-
-			-
-			-
-			-
Autres opérations			-

**3.6. Capitaux propres**

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Nombre de parts émises / rachetées pendant l'exercice	141 007	15 971 401,15	10 121	1 143 247,65
Commission de souscription / rachat		-		-
Rétrocessions		-		-
Commissions acquises à l'Opc		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>2,39</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	<b>4,30</b>
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	<b>néant</b>
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....	<b>néant</b>

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	53 491,19	-19 102,42
<b>Total</b>	<b>53 491,19</b>	<b>-19 102,42</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	53 491,19	-19 102,42
<b>Total</b>	<b>53 491,19</b>	<b>-19 102,42</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	29.12.2023	30.12.2022
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 186 991,00	176 031,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>1 186 991,00</b>	<b>176 031,52</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1 186 991,00	176 031,52
<b>Total</b>	<b>1 186 991,00</b>	<b>176 031,52</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

## 3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
<b>Actif net</b>	<b>19 585 616,05</b>	4 478 334,81	6 567 335,48	4 895 649,89	3 910 613,45
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>172 483</b>	41 597	45 920	44 498	40 588
<b>Valeur liquidative</b>	<b>113,55</b>	107,66	143,01	110,01	96,34
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire <sup>(2)</sup></b>	<b>7,19</b>	3,77	9,33	-1,27	-6,90

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

<sup>(2)</sup> La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création du Fonds : 30 décembre 2005.

# 4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
IT0004720733	ALERION CLEANPOWER	PROPRE	13 500,00	359 100,00	EUR	1,83
DK0061802139	ALK ABELLO A/S	PROPRE	15 000,00	203 634,02	DKK	1,04
ES0105022000	APPLUS SERVICES	PROPRE	101 000,00	1 010 000,00	EUR	5,16
GRS337003008	AUTOHELLAS SA	PROPRE	19 000,00	242 820,00	EUR	1,24
BMG0670A1099	AUTOSTORE HOLDINGS LTD	PROPRE	80 000,00	142 478,94	NOK	0,73
FR0011040500	AXWAY SOFTWARE	PROPRE	14 000,00	369 600,00	EUR	1,89
BE0974362940	BARCO NV	PROPRE	13 800,00	228 390,00	EUR	1,17
SE0009858152	BONESUPPORT HOLDING AB	PROPRE	5 000,00	84 527,28	SEK	0,43
DE0005403901	CEWE STIFT AKT	PROPRE	4 000,00	404 800,00	EUR	2,07
FR0004152882	CLASQUIN	PROPRE	2 500,00	308 750,00	EUR	1,58
DE0006062144	COVESTRO AG	PROPRE	16 500,00	869 220,00	EUR	4,44
FR0012882389	EQUASENS	PROPRE	5 600,00	342 160,00	EUR	1,75
BE0003816338	EURONAV	PROPRE	16 000,00	255 520,00	EUR	1,30
AT000000ETS9	EUROTELESITES AG	PROPRE	64 400,00	233 772,00	EUR	1,19
BE0003874915	FAGRON SA	PROPRE	18 000,00	298 980,00	EUR	1,53
PTGNV0AM0001	GREENVOLT ENERGIAS RENEVAVEIS SA	PROPRE	40 000,00	327 200,00	EUR	1,67
ES0171996087	GRIFOLS SA	PROPRE	20 000,00	309 100,00	EUR	1,58
GRS260333000	HELLENIC TELECOMMUNICATIONS ORGANIZATIONS OTE	PROPRE	13 000,00	167 700,00	EUR	0,86
DE000A161408	HELLOFRESH SE	PROPRE	13 000,00	186 030,00	EUR	0,95
DE000A3E00M1	IONOS GROUP SE	PROPRE	13 000,00	226 980,00	EUR	1,16
FR0010259150	IPSEN	PROPRE	5 400,00	582 660,00	EUR	2,97
FR0000073298	IPSOS	PROPRE	6 600,00	374 550,00	EUR	1,91
SE0007871645	KINDRED GROUP	PROPRE	32 000,00	268 130,25	SEK	1,37
CH0371153492	LANDIS GYR HOLDINGS LTD	PROPRE	2 400,00	196 192,32	CHF	1,00
IT0005541336	LOTTOMATICA GROUP S P A	PROPRE	51 000,00	499 290,00	EUR	2,55

## DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
IT0004931058	MAIRE TECNIMONT SPA	PROPRE	117 000,00	574 470,00	EUR	2,93
FR0000039620	MERSEN	PROPRE	5 000,00	176 000,00	EUR	0,90
DE000NWRK013	NEW WORK DE	PROPRE	3 500,00	275 800,00	EUR	1,41
IT0005366767	NEXI SPA	PROPRE	18 000,00	133 308,00	EUR	0,68
DK0060907293	NILFISK HOLDING A/S	PROPRE	13 000,00	206 129,14	DKK	1,05
NO0013052209	NORCONSULT ASA	PROPRE	170 000,00	369 746,40	NOK	1,89
IT0005337958	PIOVAN S P A	PROPRE	24 000,00	256 800,00	EUR	1,31
FR0000061608	PISCINES DESJOYAUX	PROPRE	10 000,00	162 000,00	EUR	0,83
FR0000120560	QUADIENT SA	PROPRE	8 500,00	163 370,00	EUR	0,83
IT0005054967	RAI WAY SPA	PROPRE	82 000,00	419 020,00	EUR	2,14
FR0010820274	REORLD MEDIA	PROPRE	88 000,00	313 280,00	EUR	1,60
FR0010451203	REXEL	PROPRE	17 100,00	423 567,00	EUR	2,16
FR0013269123	RUBIS SCA	PROPRE	15 600,00	351 000,00	EUR	1,79
IT0001029492	SAES GETTERS SPA. MILANO	PROPRE	22 000,00	749 100,00	EUR	3,82
DE000A0DJ6J9	SMA SOLAR TECHNOLOGY AG	PROPRE	7 500,00	454 125,00	EUR	2,32
FR0013214145	SMCP SAS	PROPRE	92 000,00	314 640,00	EUR	1,61
FR0000121220	SODEXO	PROPRE	2 000,00	199 240,00	EUR	1,02
BE0003470755	SOLVAY	PROPRE	5 600,00	155 288,00	EUR	0,79
FR0000050809	SOPRA STERIA GROUP SA	PROPRE	1 500,00	296 700,00	EUR	1,51
FR0012757854	SPIE SA	PROPRE	11 000,00	311 300,00	EUR	1,59
BE0974464977	SYENSQO SA	PROPRE	5 600,00	527 856,00	EUR	2,70
ES0178165017	TECNICAS REUNIDAS	PROPRE	36 000,00	300 600,00	EUR	1,53
AT0000720008	TELEKOM AUSTRIA AG	PROPRE	71 000,00	543 150,00	EUR	2,77
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	5 000,00	660 250,00	EUR	3,37
CH0012453913	TEMENOS AG-NOM	PROPRE	2 700,00	227 163,60	CHF	1,16
BE0003739530	UCB SA	PROPRE	4 200,00	331 380,00	EUR	1,69
BE0003839561	VAN DE VELDE	PROPRE	7 956,00	268 515,00	EUR	1,37
FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNEMENT	PROPRE	13 000,00	371 280,00	EUR	1,90
FR0013447729	VERALLIA SASU	PROPRE	8 000,00	278 880,00	EUR	1,42
FR0000127771	VIVENDI	PROPRE	35 000,00	338 660,00	EUR	1,73

## DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0011981968	WORLDLINE	PROPRE	25 000,00	391 750,00	EUR	2,00
<b>Total Action</b>				<b>19 035 952,95</b>		<b>97,19</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>19 035 952,95</b>		<b>97,19</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	585 385,21	585 385,21	EUR	2,99
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>585 385,21</b>		<b>2,99</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-35 717,81	-35 717,81	EUR	-0,18
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-4,30	-4,30	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-35 722,11</b>		<b>-0,18</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>549 663,10</b>		<b>2,81</b>
<b>Total DÔM SÉLECTION ACTION MIDCAP</b>				<b>19 585 616,05</b>		<b>100,00</b>